PARLEMENT EUROPÉEN

Groupe Communiste et Apparentés
(SF, Ind. sin.)

Luxembourg

René PIQUET
Président des élus
communistes et apparentés
français.

→ G. Stupp

CETTE LETTRE NE SERA PAS RENDUE PUBLIQUE AVANT REPONSE DANKERT OU SESSION AVRIL

le
11
Mars
1982

Monsieur Pieter DANKERT
Président
du PARLEMENT EUROPEEN

TÜSTAV ARŞİVİ
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, Monsieur TINDEMANS va se rendre prochainement en TURQUIE, au nom des 10 pour y faire part aux autorités militaires de la réprobation grandissante des citoyens de nos pays devant la multiplication dramatique des atteintes aux libertés

C'est un sujet qui intéresse au premier chef notre Assemblée qui en a déjà débattu et a voté une résolution, présentée par le groupe communiste, à ce sujet.

Je voudrais donc, au nom de nos collègues communistes et apparentés français, vous demander que notre Assemblée entende Monsieur TINDEMANS en séance plénière pour qu'il puisse nous exposer les circonstances et les résultats de sa mission dans ce pays lié à la CEE par un accord d'association.

Je souhaiterai que vous-même et le Bureau élargi puissiez donner une suite positive à notre demande pour la session d'avril, compte-tenu des impératifs de l'actualité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

René PIQUET